

CRIMES SANS CHÂTIMENT

*L'action humanitaire en ex-Yougoslavie
1991-1993*

Le CICR, qui s'était évadé d'un eurocentrisme que les pays du Sud lui reprochaient, s'est en quelque sorte spécialisé au fil des ans dans les conflits se passant dans le Tiers Monde; face au drame de l'ex-Yougoslavie, il s'est trouvé confronté à une guerre particulièrement sanglante en plein cœur de l'Europe. En outre, ce conflit est caractérisé par une conduite incroyablement perverse et ignominieuse de la part des belligérants. Comment tenter de faire respecter le droit humanitaire quand on arrive à peine à comptabiliser les accords dénoncés, les cessez-le-feu violés, les signatures reniées, les promesses solennelles jamais tenues, les résolutions signées mais méprisées, les convois de secours attaqués, l'emblème de la croix rouge ostensiblement ignoré?

Dans son excellent ouvrage intitulé «Crimes sans châtement»*, Michèle Mercier, qui a été responsable du département de l'Information du CICR, a réussi à faire connaître et comprendre les difficultés incommensurables que l'organisation a traversées et traverse encore tout au long de cette guerre si cruelle. Tout ce que le CICR a dû affronter et surmonter est décrit dans cet ouvrage dans un style remarquablement vivant, où la précision est à peine altérée par l'émotion.

Quand on lit ce livre pourtant dénué de toute sensiblerie comme de tout parti pris, on ne peut que mesurer toute l'ampleur et toute l'horreur du drame. Mais l'on en sort mieux armé pour répondre aux critiques dont trop souvent le CICR a fait l'objet pour s'être montré trop discret alors que les médias parlaient en première page de la Bosnie. L'ouvrage analyse d'ailleurs le rôle des journalistes, les uns pernecieux, appartenant à un clan, quand ils semaient et cultivaient la haine, et d'autres héroïques quand, en pleine indépendance, ils traquaient la vérité au péril de leur vie.

Sur un voile de fond très dense, Michèle Mercier nous présente maints récits d'événements dont certains sont mal connus, même au Siège, et s'étend sur ce qu'ont vécu, parfois au jour le jour, les délégués en ex-Yougoslavie, évoquant naturellement le meurtre de Frédéric Maurice. On apprend ainsi comment le CICR, face à une horreur à laquelle il ne semble pas avoir été préparé, opère «un changement radical dans la façon d'aborder les parties au conflit». Mais, bien qu'il se sente souvent seul, le CICR a, en ex-Yougoslavie, «pu compter sur un réservoir de personnes particulièrement qualifiées, qui (...) ont cherché à conserver leur dignité d'homme et de femme, mise en péril par la sauvegarde des comportements guerriers de leurs compatriotes». Cette guerre, qui n'est pas une

* Michèle Mercier, *Crimes sans châtement* — *L'action humanitaire en ex-Yougoslavie*, 1991-1993, Ets. Emile Bruylant S.A, Bruxelles, L.G.D.J., Paris, 324 pp. (Collection Axes Savoir).

guerre civile, mais une «guerre contre les civils», et, comme l'a déclaré le président Sommaruga le 29 juillet 1992, «porte déjà la marque funeste du plus grand désastre humain de l'après-guerre en Europe» n'a pas pu laisser indemnes les délégués qui, dans le chaos, ont tenté d'apporter assistance et protection aux victimes.

Que peuvent-ils faire face à l'épuration ethnique, aux transferts forcés de population, aux exécutions sommaires et à ces «crimes de guerre» que sont les viols de femmes, et même d'enfants? Comment ont-ils pu affronter la vue de camps de détention arbitraire, que les témoins qualifient de «camps de la mort», surtout quand on sait que l'ensemble de la population est menacé? Que peuvent-ils faire lors de pilonnages d'hôpitaux pris pour cibles? Comment aussi tracer la limite précise entre les activités humanitaires et celles qui sont politico-militaires, surtout quand la protection onusienne, ne serait-ce que sous forme d'escorte, leur est nécessaire pour accomplir leur mission, mais qu'elle leur fait défaut?

Ces dilemmes qui se posent quasi quotidiennement à eux ne manquent pas. Ainsi, pour sauver des populations persécutées qui risquent la mort, il faut les transférer pour les mettre à l'abri, mais savoir qu'en les transférant on participe malgré soi à l'abominable politique de purification ethnique et que l'on s'en rend complice. Les embûches matérielles ne manquent pas, elles non plus! Comment faire passer des convois, souvent attaqués et pillés, par des routes détériorées par la guerre et — pis encore — minées? Comment ne pas se décourager quand on voit l'impuissance ou l'égoïsme de la communauté internationale qui, non seulement n'apporte pas sur le terrain une aide à laquelle le CICR était en droit de s'attendre, mais ne marque aucun empressement pour accueillir des prisonniers libérés, et dans les zones dites «protégées» n'ont pas pu l'être et sont devenues des cibles? Les témoignages des délégués que le malheur a rendus quelque peu blasés, relatés dans *Crimes sans châtement*, sont édifiants à cet égard. Ces femmes et ces hommes crient: «L'humanitaire seul ne peut pas faire face (...). C'est comme soigner un cancer avec de l'aspirine (...). L'action humanitaire est l'enfant du désarroi des politiciens incapables de promouvoir une action politique (...). L'un des effets pervers de l'action humanitaire est qu'elle contribue à abaisser le niveau de la mauvaise conscience, éloignant par là même la recherche des solutions (...). Nous n'arrivons pas à protéger les gens, et parfois notre présence leur fait courir des risques additionnels». Que peuvent-ils entreprendre devant l'inexorabilité d'un plan de destruction qu'aucune force politique ou militaire n'arrête, alors qu'ils font eux-mêmes l'objet d'attaques directes et de traquenards, tant de la part de militaires que de celle d'éléments incontrôlés?

Comment diffuser dans un tel contexte les principes essentiels du droit humanitaire? M. Daniel Masse, responsable de la diffusion, constate pour sa part: «Le seul sens des valeurs que j'ai pu identifier jusqu'ici, c'est celui de la violence, de la survie à tout prix, c'est-à-dire détruire l'autre pour survivre et garantir la survie de la nation par l'élimination ou l'expulsion totale des autres.». Le Dr Barthold Bierens de Haan, médecin responsable du dossier de l'ex-Yougoslavie, affirme que des vies disparaissent «dans des lieux secrets et cachés, où des massacres, des tortures et des viols éliminent physiquement et

où des massacres, des tortures et des viols éliminent physiquement et psychologiquement les gens par milliers». C'est dans ces conditions que la direction des Opérations doit trouver les moyens de sauvegarder la sécurité des délégués tout en mettant tout en œuvre pour tenir son rôle auprès des victimes.

Le président, dans un langage impitoyablement clair, dénonce haut et fort les crimes commis, tandis que les responsables des parties en conflit mentent et renient systématiquement leurs engagements. Rien qu'entre le 21 juillet 1991 et le 3 août 1992, le CICR s'est adressé 34 fois à la communauté internationale et à l'opinion publique pour dénoncer le pire. Il est intervenu auprès des interlocuteurs officiels, tels que les diplomates en poste à Genève, mais la guerre continue en dépit de tous les plans de paix instaurés.

Une chronologie détaillée de 27 pages, suivie de 14 pages de repères, de tableaux et de nombreux documents en annexe, viennent après une conclusion très percutante. Ils sont là pour nous aider à mesurer les obstacles que le CICR se doit de surmonter.

Isabelle Vichniac

Isabelle Vichniac, correspondante du quotidien «Le Monde» auprès des organisations internationales à Genève, est l'auteur de: *Croix-Rouge, les stratèges de la bonne conscience* (Alain Moreau, Paris, 1988). Voir *RICR*, novembre-décembre 1988 pp. 596-598.